

Le parc de logements

● Ensemble des logements

Une hausse de 7% des résidences principales entre 2006 et 2011

catégorie de logement	1999		2006		2011		Evolution 2006-2011	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Taux en %
Résidences principales	30 646	72,8	33 736	72,4	35 986	72,2	+2 250	+6,7
Résidences secondaires ou occasionnelles	9 023	21,4	10 008	21,5	10 433	20,9	+425	+4,2
Logements vacants	2 407	5,7	2 826	6,1	3 407	6,8	+581	+20,6
Ensemble des logements	42 076	100,0	46 570	100,0	49 827	100,0	+3 256	+7,0

Source : Insee RP 2006-2011

Parmi les 49 830 logements recensés sur Lannion-Trégor-Communauté en 2011, 72% sont des résidences principales (logements occupés). Leur nombre a augmenté de 7% sur le territoire entre 2006 et 2011, contre près de 5% en France métropolitaine. Notons que le nombre de logements vacants a fortement augmenté sur la période, passant de 2 830 à 3 410 logements, soit 21% d'augmentation en 5 ans ; leur part parmi l'ensemble des logements a également augmenté et atteint 7% en 2011.

● Ancienneté des logements

30% des logements construits après 1990

	Ensemble des résidences principales	Construction avant 1946		Construction 1946-1990		Construction 1991-2008		Construction 2009-2011	
		Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Secteur 1	9 626	1 195	12,4	5 250	54,5	2 899	30,1	282	2,9
Secteur 2	12 218	1 955	16,0	6 329	51,8	3 190	26,1	744	6,1
Secteur 3	3 743	1 002	26,8	1 734	46,3	865	23,1	142	3,8
Secteur 4	2 185	359	16,4	1 046	47,9	680	31,1	101	4,6
Secteur 5	5 940	2 258	38,0	2 209	37,2	1 283	21,6	189	3,2
Secteur 6	2 274	979	43,0	896	39,4	356	15,7	43	1,9
Lannion-Trégor-Communauté	35 986	7 747	21,5	17 464	48,5	9 273	25,8	1 501	4,2
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	26 360	6 553	24,9	12 214	46,3	6 374	24,2	1 219	4,6
Côtes-d'Armor	266 353	69 459	26,1	127 670	47,9	60 103	22,6	9 121	3,4
France Métropolitaine	27 347 625	7 309 555	26,7	14 119 866	51,6	5 203 438	19,0	714 766	2,6

Source : Insee RP 2011

Sur les 35 990 résidences principales, 22% ont été construites avant 1946, contre 27% en moyenne métropolitaine ; 4% des résidences principales sont récentes (construites ou réhabilitées entre 2009 et 2011), contre 3% pour la France métropolitaine. 43% des logements occupés datent d'avant 1946 sur le Secteur 6 et 6% des logements occupés sur le Secteur 2 ont été construits après 2008. Sur le Secteur 2, territoire le plus peuplé avec 24 910 habitants recensés en 2011, 87% des logements occupés sont des maisons.

Notions définies dans le lexique :

• Logements ordinaires • Résidences principales • Résidences secondaires ou occasionnelles • Logements vacants

● Statut d'occupation

71% des ménages propriétaires et 20% locataires du parc privé

	Ensemble des résidences principales	Répartition par statut d'occupation (en %)			
		propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Secteur 1	9 626	54,5	28,3	16,2	1,0
Secteur 2	12 218	75,6	16,9	5,7	1,9
Secteur 3	3 743	77,7	17,2	3,0	2,2
Secteur 4	2 185	81,0	14,4	3,4	1,1
Secteur 5	5 940	78,0	17,2	3,2	1,6
Secteur 6	2 274	76,8	18,5	2,9	1,7
Lannion-Trégor-Communauté	35 986	71,0	20,0	7,5	1,5
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	26 360	77,0	16,9	4,3	1,8
Côtes-d'Armor	266 353	70,6	20,6	7,2	1,6
France Métropolitaine	27 106 777	57,8	25,1	14,6	2,5

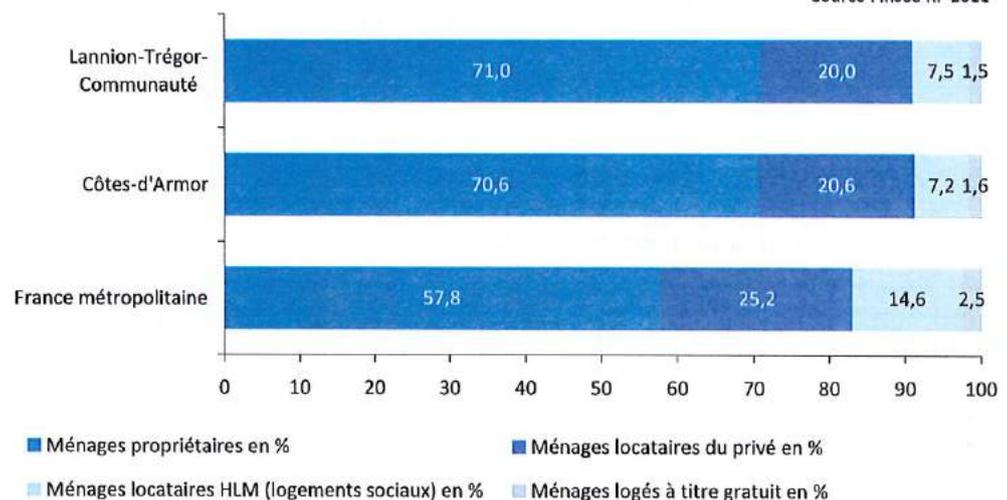
Source : Insee RP 2011

La répartition des résidences principales sur Lannion-Trégor-Communauté par statut d'occupation est la suivante : sur 100 logements, 71 sont occupés par des propriétaires, 20 par des locataires du privé, 7 par des locataires HLM et 2 par des ménages logés à titre gratuit.

En 2011, 81% des ménages sont propriétaires de leur logement sur le Secteur 4 et 40% sont locataires du privé ou du public sur le Secteur 1 (Lannion).

Les statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee RP 2011



Méthode : l'étendue du parc locatif social

Selon les sources, la taille du parc locatif social varie fortement (1). La cause : la notion de parc social elle-même qui peut être sujette à interprétation. Les bailleurs sociaux ne proposent pas uniquement des habitations à loyer modéré et un certain nombre de logements sociaux ne sont pas détenus par des organismes HLM (logements conventionnés, d'entreprises, etc.). Les enquêtes par questionnaire auprès des ménages, comme le recensement, posent aussi problème car le locataire ne connaît pas toujours le statut précis de son propriétaire, notamment parce que certains logements disposent du statut HLM sans appartenir au secteur des HLM.

(1) Voir : « Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement : état des lieux et évaluation comparée des sources », Insee, mars 2010.

Notions définies dans le lexique :
• Logements secteur social

● Ancienneté d'occupation

Des logements occupés en moyenne depuis 16 ans

	Ancienneté moyenne dans le logement (en années)				
	ensemble	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Secteur 1	13	19	4	8	11
Secteur 2	17	20	5	9	12
Secteur 3	16	19	6	9	11
Secteur 4	17	20	5	7	16
Secteur 5	17	20	6	7	15
Secteur 6	17	19	8	9	13
Lannion-Trégor-Communauté	16	20	5	8	12
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	17	20	6	8	13
Côtes-d'Armor	17	21	5	9	14
France Métropolitaine	15	20	6	12	13

Source : Insee RP 2011

En moyenne, sur Lannion-Trégor-Communauté, les propriétaires habitent leur logement actuel depuis 20 ans, les locataires du parc privé depuis 5 ans et les locataires du parc social depuis 8 ans. De tels écarts sont courants, ils montrent la relative sédentarité des populations vivant dans les ménages propriétaires ou locataires du parc social, au regard de celles louant un logement dans le privé. Les ménages locataires dans le privé sont plus mobiles et sont amenés à évoluer dans leur parcours résidentiel, tandis que les propriétaires et les locataires du parc social sont plus captifs de leur logement.

Le peuplement des résidences principales

● Taille des logements

11% des résidences principales sont de petite taille (une ou deux pièces)

	Résidences principales 2011	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)			Poids des petites résidences principales (en %)		
		1999	2006	2011	1999	2006	2011
Secteur 1	9 626	1 611	1 660	1 879	20,5	18,6	19,5
Secteur 2	12 218	1 325	1 073	1 077	12,4	9,3	8,8
Secteur 3	3 743	433	306	252	13,2	8,6	6,7
Secteur 4	2 185	129	86	92	7,7	4,3	4,2
Secteur 5	5 940	594	486	443	11,7	8,8	7,5
Secteur 6	2 274	270	185	190	12,9	8,5	8,3
Lannion-Trégor-Communauté	35 986	4 362	3 797	3 932	14,2	11,3	10,9
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	26 360	2 751	2 137	2 053	12,1	8,6	7,8
Côtes-d'Armor	266 353	32 682	30 165	29 471	14,2	12,0	11,1
France Métropolitaine	27 347 625	4 554 817	4 751 949	4 989 136	19	18,2	18,2

Source : Insee RP 2006-2011

Le poids des petits logements occupés (1 ou 2 pièces) a stagné sur Lannion-Trégor-Communauté entre les deux derniers recensements : ils représentent 11% des résidences principales en 2011.

Sur le Secteur 1 (Lannion), la part de petites résidences principales atteint 20%.

Tendance : le paradoxe du logement

Sur longue période, l'amélioration dans le domaine du logement est nette. En 1975, 40% des logements ne disposaient pas du confort sanitaire (WC et eau courante) contre 1,5% en 2006, selon l'Insee. Dans le même temps, la surface moyenne par ménage est passée de 72 à 91 m². Les normes de construction, d'isolation phonique ou thermique se sont nettement améliorées.

Le mal logement fait toujours l'actualité pour plusieurs raisons. Les aspirations évoluent avec le temps : dans une société où les niveaux de vie ont doublé en moyenne depuis les années 1970, la population est devenue plus exigeante. Le décalage est encore plus grand pour ceux qui demeurent en marge du progrès (SDF, marginaux, jeunes démunis, etc.). Pour le plus grand nombre, cette amélioration a coûté très cher : la part du logement est passée de 11 à 25% du budget des ménages entre 1960 et 2006. Cette situation pèse sur les niveaux de vie et impose à beaucoup, soit de s'éloigner des centres-villes, soit de vivre dans des logements de taille réduite. La situation est délicate pour les jeunes adultes qui subissent la conséquence des hausses de loyer ou des prix à l'achat. Les moyennes masquent des écarts entre générations, et notamment entre les propriétaires qui ont achevé de rembourser leurs emprunts et les jeunes qui, faute d'accéder au logement social, ont recours à un secteur privé onéreux.

Notions définies dans le lexique :

• Résidences principales • Petites résidences principales

● *Sur-peuplement et sous-peuplement*

Très peu de logements «sur-peuplés»

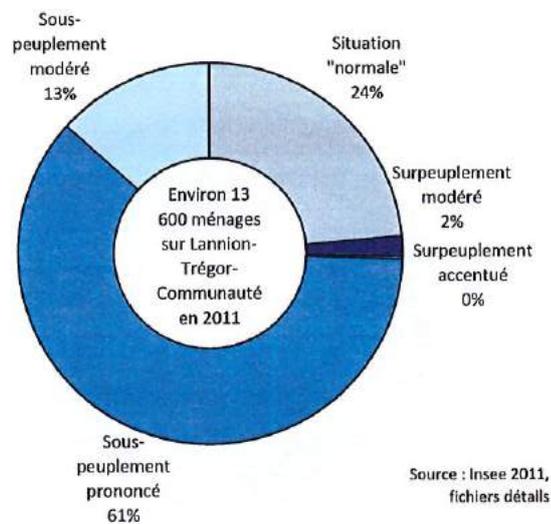
Répartition des ménages en fonction du statut d'occupation du logement	Ménages en surpeuplement		% de ces ménages en surpeuplement "accentué"	Ménages en sous-peuplement		% de ces ménages en sous-peuplement "prononcé"
	Nb	% parmi l'ensemble des ménages		Nb	% parmi l'ensemble des ménages	
Propriétaire	38	0%	6%	7 323	93%	85%
Locataire d'un logement loué vide non HLM	112	4%	23%	1 525	48%	74%
Locataire d'un logement loué vide HLM	115	6%	12%	1 080	58%	77%
Autre (logé à titre gratuit, meublé, hôtel, etc.)	20	3%	-	221	30%	79%
Total des ménages	286	2%	15%	10 147	74%	82%

Source : Insee 2011, fichiers détails

En 2011, 290 ménages vivent dans une situation de surpeuplement à Lannion-Trégor-Communauté selon la norme définie par l'Insee (soit 2% de l'ensemble des ménages du territoire), et 15% d'entre eux sont en situation de surpeuplement accentué. A l'inverse, 74% des logements occupés sont dits «sous-peuplés», soit 10 150 ménages dans cette situation (dont 82% d'entre eux en situation de sous-peuplement prononcé).

La répartition des ménages en surpeuplement par statut d'occupation sur Lannion-Trégor-Communauté est la suivante : sur 100 ménages, 13 sont propriétaires de leur logement, 39 sont locataires du parc privé et 40 locataires HLM (le reste rassemble les ménages logés à titre gratuit, ceux à l'hôtel ou dans les meublés, etc.) En comparaison, 72% des ménages en situation de sous-peuplement sont propriétaires de leur logement, 15% sont locataires du parc privé et 11% locataires du parc public.

Peuplement des logements



Méthode : les indicateurs de peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

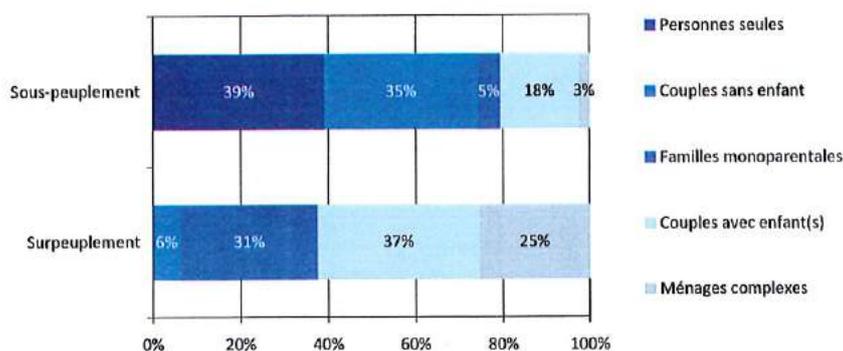
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP) ordonné comme suit :

Si IP <= -0,4 : surpeuplement accentué
Si -0,4 < IP < 0 : surpeuplement modéré
Si IP = 0 : peuplement normal
Si 0 < IP < 2/3 : sous-peuplement modéré
Si IP >= 2/3 : sous-peuplement prononcé

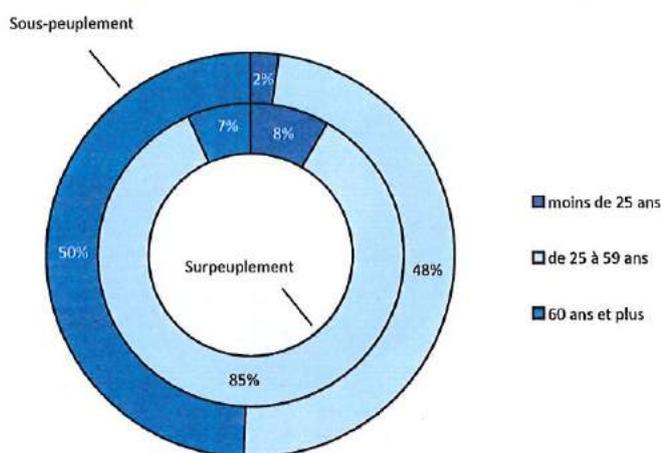
Situation familiale



Source : Insee 2011, fichiers détails

Le surpeuplement ne concerne bien évidemment pas les personnes isolées, tandis que 39% des ménages en sous-peuplement sont des personnes seules. Ainsi, on observe que 37% des ménages dans une situation de surpeuplement sont des couples avec enfant(s) sur le territoire en 2011, contre 18% en ce qui concerne le sous-peuplement.

Age de la personne de référence du ménage



Source : Insee 2011, fichiers détails

Notons que 8% des ménages en situation de surpeuplement ont leur personne de référence âgée de moins de 25 ans (contre 2% pour le sous-peuplement), tandis que 50% des ménages âgés de 60 ans et plus sont en situation de sous-peuplement (contre 7% pour le surpeuplement).

Tableau récapitulatif de la répartition des ménages dans les logements

Nb de pièces nécessaire	Nb de pièces effective					
	1	2	3	4	5	6+
1	845	1 360	1 580	1 225	655	505
2	20	135	465	845	1 075	1 170
3	5	50	390	535	545	490
4	-	<5	85	345	335	470
5	-	-	10	55	135	225
6+	-	-	<5	5	45	40

Source : Insee 2011, fichiers détails

surpeuplement accentué
surpeuplement modéré
peuplement normal
sous-peuplement modéré
sous-peuplement prononcé

Les aides au logement

● Aides au logement CAF

16% des ménages bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires d'allocation logement CAF		Evolution 2009 - 2012 (en %)	Taux de couverture des ménages par les allocations logement CAF (en %)
		effectifs	%		
Secteur 1	4 482	3 002	67,0	+2,5	31,2
Secteur 2	3 046	1 280	42,0	+2,0	10,5
Secteur 3	955	435	45,5	-4,8	11,6
Secteur 4	729	246	33,7	+3,8	11,3
Secteur 5	1 524	596	39,1	-1,8	10,0
Secteur 6	267	141	52,8	-10,2	6,2
Lannion-Trégor-Communauté	11 003	5 700	51,8	+1,0	15,8
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	6 521	2 698	41,4	-0,6	10,2
Côtes-d'Armor	90 265	45 483	50,4	-0,6	17,1

Sources : Cnaf 2012 et Insee RP 2011

En 2013, on compte 5 700 allocataires d'une prestation logement sur Lannion-Trégor-Communauté. Ainsi, 16% des ménages recensés par l'Insee en 2011 en sont bénéficiaires. Cette part varie de 6% pour le Secteur 6 à 31% pour le Secteur 1 (Lannion).

Entre 2009 et 2013, le nombre d'allocataires d'une aide au logement a augmenté de 1% sur Lannion-Trégor-Communauté. A noter la forte baisse observée sur le Secteur 6 (-10% sur la période).

Méthode : les aides au logement

Il existe trois types d'aide au logement, versées par les Caisses d'allocation familiales ou la Mutualité sociale agricole, destinées aux ménages de ressources modestes, locataires ou accédants à la propriété : l'allocation personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). Ces aides, attribuées sous condition de ressources, ne sont pas cumulables. Leur montant varie aussi suivant la taille de la famille, les dépenses plafonnées de logement et le statut d'occupation. L'aide personnalisée au logement s'applique à un parc de logements conventionnés, quel que soit les caractéristiques des bénéficiaires. L'allocation de logement familiale est destinée aux personnes qui vivent dans un logement non conventionné, avec personne (s) à charge. L'allocation de logement social concerne ceux qui n'ont pas de personnes à charge.

Notions définies dans le lexique :
• Allocataires CAF • Ménages

RESSOURCES DES MÉNAGES

Niveaux de ressources des ménages

● Estimation des niveaux de vie

Un niveau de vie médian estimé à 1 670 euros en 2011

	démographie fiscale		Niveaux de vie mensuels											Ecart	
	nb ménages	Population fiscale	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Lannion	8 978	19 024	862	1 082	1 189	1 279	1 469	1 657	1 877	2 128	2 275	2 448	2 938	1 086	2 076
Louannec	1 319	3 130	1 093	1 329	1 432	1 538	1 730	1 907	2 170	2 401	2 526	2 717	3 212	1 094	2 119
Perros-Guirec	4 032	7 815	1 019	1 232	1 325	1 418	1 622	1 840	2 087	2 392	2 563	2 779	3 404	1 238	2 385
Plestin-les-Grèves	1 712	3 564	967	1 144	1 231	1 312	1 460	1 654	1 820	2 086	2 218	2 383	2 868	987	1 901
Pleumeur-Bodou	1 844	4 220	1 067	1 272	1 369	1 454	1 632	1 828	2 054	2 321	2 465	2 628	3 286	1 096	2 219
Plouaret	1 040	2 182	912	1 117	1 171	1 240	1 368	1 517	1 670	1 874	1 950	2 090	2 469	779	1 557
Ploubezre	1 485	3 613	1 002	1 204	1 279	1 345	1 487	1 625	1 766	1 936	2 048	2 208	2 632	769	1 630
Ploumilliau	1 130	2 569	974	1 112	1 191	1 256	1 375	1 540	1 702	1 892	2 015	2 182	2 616	824	1 642
Trébeurden	1 873	3 906	1 054	1 277	1 365	1 451	1 645	1 851	2 101	2 335	2 504	2 691	3 353	1 139	2 299
Trégastel	1 250	2 559	1 043	1 263	1 348	1 433	1 628	1 789	2 031	2 258	2 429	2 633	3 128	1 081	2 085
Lannion-Trégor-Communauté	35 281	77 032	967	1 178	1 263	1 351	1 527	1 670	1 921	2 181	2 322	2 498	3 015	1 059	2 048
Côtes-d'Armor	263 854	592 068	920	1 119	1 203	1 281	1 425	1 572	1 736	1 935	2 064	2 223	2 768	861	1 848
France métropolitaine	26 701 110	62 596 431	877	1 096	1 190	1 280	1 450	1 629	1 827	2 075	2 232	2 426	3 120	1 042	2 243

source: INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

Montants de référence en euros	2007	2008	2009	2010	2011
RSA personne seule (RMI avant 2009)	441	448	455	460	467
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	757	791	795	803	814
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	908	949	954	964	977

En 2011 sur Lannion-Trégor-Communauté, le niveau de vie médian s'élève à 1 670 € par mois. Ce niveau de vie médian est supérieur de celui observé sur les Côtes-d'Armor (1 572 €) et la France métropolitaine (1 629 €).

Après impôts et après prestations sociales, les 10% des ménages les plus pauvres (1er décile) disposent de moins de 970 € par mois (soit 10 € de moins que le seuil de pauvreté).

La part des prestations dans le revenu des 20% des ménages fiscaux les plus pauvres est importante. En effet, pour le 1er décile, le revenu mensuel est augmenté de 33% avec les prestations (il passe de 727 € à 967 €). Pour les ménages du 2ème décile, cette part est de 12% (passant de 1 050 € à 1 178 €).

Plus on avance dans les déciles, moins l'impact des prestations dans le revenu est important. Ainsi, pour les ménages les plus riches, les différences observées s'expliquent par l'imposition. Par exemple, pour les 10% des ménages les plus riches, le revenu déclaré (avant prestations) est de 3 160 € alors qu'après impôts il est de 3 015 €.

La prise en compte des transferts sociaux et de l'imposition permet ainsi de réduire l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Le rapport inter-décile passe de 2 433 € à 2 048€, soit une différence de 385 €. Cette écart s'explique par l'impact des prestations sur le revenu des 10% des ménages les plus pauvres et par celui des impôts pour les ménages les plus riches.

Toutefois, si les prestations jouent leur rôle d'équilibrage des revenus des populations, il n'en demeure pas moins que les ménages pour lesquels les prestations sociales constituent une part importante de leurs ressources sont fragilisés du fait de cette dépendance. De la même manière, des modifications dans les conditions d'attributions des aides pourraient fragiliser les populations de certains territoires plus que d'autres.

Méthode : estimation des niveaux de vie

Les **niveaux de vie** présentés ici sont des estimations ©Compas. Ils sont calculés à partir des revenus avant prestations diffusés par l'Insee (source DGI). Les taux de passage entre les niveaux de revenus déclarés et les niveaux de vie observés au niveau de la France métropolitaine (source « Inégalités de revenus et niveau de vie » 2011, Insee DGI) sont appliqués à la répartition par niveau de revenus déclarés du territoire.

La **couleur des cases** donne un aperçu de la répartition des revenus. Les territoires les plus colorés affichent une partie plus importante de populations démunies. En rouge, on trouve celles dont le revenu (après prestations) est inférieur au montant du RSA personne seule (ou RMI personne seule). En orange, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 50% selon la définition de l'Insee (moins de 50% du revenu médian national). Enfin, en jaune, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 60% (moins de 60% du revenu médian national).

Notions définies dans le lexique :

• Revenus fiscaux par unité de consommation • Niveau de vie • Revenu médian • Déciles • Écart inter-déciles • Prestations sociales • Impôts directs • Seuil de pauvreté • Revenu de solidarité active

● Estimation des taux de pauvreté

Un taux de pauvreté estimé à 10%, soit environ 7 700 personnes vivant sous le seuil de pauvreté en 2011

Seuil de pauvreté à 60% en 2011 : 977 €		
estimation des niveaux de vie* (après prestations et après) impôts	population sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté estimé en %
Lannion	2 850	15
Louannec	250	8
Perros-Guirec	700	9
Plestin-les-Grèves	390	11
Pleumeur-Bodou	300	7
Plouaret	280	13
Ploubezre	360	10
Ploumilliau	260	10
Trébeurden	350	9
Trégastel	230	9
Lannion-Trégor-Communauté	7 700	10
Côtes-d'Armor	74 850	13
France métropolitaine	8 926 310	14

En 2011, 10% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté sur Lannion-Trégor-Communauté et ce malgré les prestations sociales versées. Cela représente environ 7 700 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui observé les Côtes-d'Armor (13%) et la France métropolitaine (14%).

Souvent, les populations fragiles sont mieux identifiées sur les territoires concentrant beaucoup de ménages pauvres, tandis qu'elles sont moins repérées des acteurs sociaux sur les territoires plus favorisés.

*On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour
source: INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

Tendance : l'évolution des revenus et de la pauvreté

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian s'élève à 1 629 euros mensuels ; il est stable en euros constants par rapport à 2010. Les 10% des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 878 euros. Les 10 % les plus aisés disposent d'au moins 3 121 euros, soit 3,6 fois plus. En 2011, les niveaux de vie augmentent uniquement pour la moitié la plus aisée de la population. Pour la moitié la plus modeste, ils reculent, mais moins que les deux années précédentes.

Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population, s'établit à 977 euros mensuels en 2011. La pauvreté continue d'augmenter, mais plus modérément qu'en 2010. Elle concerne 8,7 millions de personnes, soit 14,3% de la population, contre 14% en 2010.

La pauvreté s'accroît davantage parmi les chômeurs et les jeunes âgés de 18 à 29 ans. L'augmentation des durées de chômage et des conditions d'emplois moins favorables expliquent pour partie que ces populations soient plus affectées.

Notions définies dans le lexique :

• Taux de pauvreté • Seuil de pauvreté

● Sources de revenus et prestations

Les revenus des ménages constitués à 50% par les traitements et salaires et 34% par les pensions, retraites et rentes

Estimations réalisées à partir des revenus des ménages par unité de consommation DGI						
Parmi les revenus après prestations et avant impôts	Part des traitements/salaires (%)	dont Indemnités de chômage (%)	Part des pensions/retraites/rentes (%)	Part des bénéfiques (%)	Part des autres revenus (%)	Part des prestations (%)
Lannion	55,9	3,3	29,0	4,8	5,1	5,2
Louannec	47,8	2,7	34,0	4,9	9,7	3,5
Perros-Guirec	38,9	2,5	42,7	6,7	7,9	3,8
Plestin-les-Grèves	36,5	2,5	46,1	7,1	5,2	5,1
Pleumeur-Bodou	48,4	2,8	34,3	7,4	6,1	3,8
Plouaret	43,8	2,7	38,4	6,4	5,2	6,2
Ploubezre	57,9	3,0	27,1	5,4	4,4	5,2
Ploumilliau	49,2	2,9	34,3	6,0	4,6	5,8
Trébeurden	42,9	2,9	40,4	5,8	7,2	3,7
Trégastel	40,9	2,6	43,5	4,1	7,7	3,8
Lannion-Trégor-Agglomération*	49,8	3,0	33,9	5,7	5,8	4,7
Côtes-d'Armor	50,8	2,8	30,5	7,5	5,6	5,6
France métropolitaine	59,7	2,8	23,4	5,5	6,1	5,3

* géographie au 1er janvier 2013

Source: Insee, DGI 2011 & estimations © Compas

Sur Lannion-Trégor-Agglomération (géographie au 1er janvier 2013), en 2011 la majorité des ressources proviennent des traitements et salaires (50% contre 51% dans le département et 60% en France métropolitaine) viennent ensuite les pensions, retraites et rentes (34% contre 30,5% dans le département et 23% en France métropolitaine).

A l'échelle communale, Lannion et Ploubezre présentent les plus fortes proportions de traitements et salaires (plus de 55%) tandis que Plestin-les-Grèves, où la part de personnes âgées de 60 ans et plus est forte (45%), la part des pensions, retraites et rentes est de 46%.

Notions définies dans le lexique :

• Traitements et salaires • Pensions, retraites et rentes • Bénéfiques • Autres revenus

● Revenus déclarés selon l'âge

Un écart de ressources élevé entre les 40-49 ans et les 50-59 ans

Age de la personne de référence du ménage	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	1 634	2 818	272	644	762	888	1 080	1 232	1 412	1 600	1 709	1 823	2 132	947	1 860
30 - 39 ans	3 094	8 920	553	878	1 015	1 126	1 340	1 517	1 705	1 930	2 094	2 277	2 807	1 079	2 254
40 - 49 ans	4 236	13 157	599	901	1 030	1 138	1 353	1 563	1 780	2 033	2 202	2 401	2 968	1 172	2 368
50 - 59 ans	4 527	10 746	759	1 146	1 281	1 415	1 648	1 884	2 129	2 409	2 576	2 796	3 507	1 295	2 748
60 - 74 ans	7 034	12 603	1 070	1 335	1 441	1 537	1 740	1 953	2 180	2 449	2 614	2 802	3 402	1 173	2 331
75 ans et plus	4 260	6 199	882	1 049	1 122	1 210	1 368	1 567	1 760	2 004	2 164	2 335	2 794	1 042	1 912
Lannion-Trégor-Communauté	35 281	77 032	727	1 050	1 164	1 275	1 484	1 645	1 917	2 201	2 363	2 567	3 160	1 199	2 433
Côtes-d'Armor	263 854	592 068	686	971	1 079	1 175	1 357	1 530	1 718	1 944	2 083	2 256	2 811	1 005	2 125
France Métropolitaine	26 701 110	62 596 431	577	915	1 048	1 167	1 387	1 602	1 834	2 114	2 290	2 508	3 247	1 242	2 670

source: INSEE, DGI 2011

Les niveaux de ressources varient fortement en fonction de l'âge.

En 2011, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans présentent des niveaux de revenus bien inférieurs à la moyenne. La moitié d'entre eux dispose de moins de 1 232 € par mois. Les revenus augmentent ensuite progressivement avec l'âge pour atteindre chez les 60-74 ans un maximum de 1 953 € par mois.

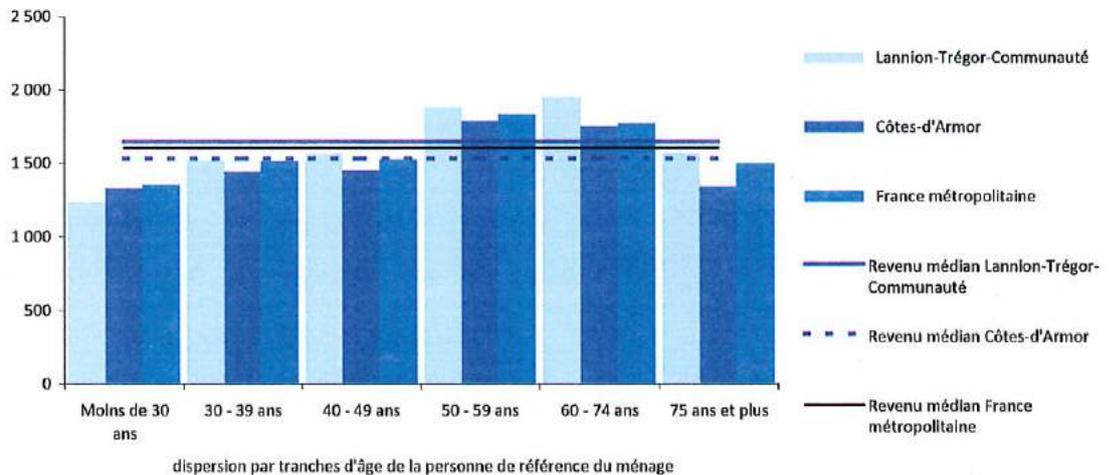
Sur Lannion-Trégor-Communauté un fort écart apparaît entre les revenus des ménages de 40-49 ans et ceux de 50-59 ans. Pour exemple, le revenu médian des ménages de 40-49 ans est inférieur de 321 € à celui des ménages de 50-59 ans (1 563 € contre 1 884 €).

Concernant les ménages fiscaux de 75 ans et plus, on constate un fort décrochage par rapport aux 60-74 ans (1 953 € contre 1 567 €).

L'existence d'un minimum social pour les personnes âgées garantira certainement aux plus pauvres d'entre elles un niveau de ressources comparable à celui d'aujourd'hui, mais tout laisse à penser qu'on observera, dans les années à venir, sur la commune une concentration plus forte qu'aujourd'hui de la population âgée avec de plus faibles niveaux de ressources.

Revenus médians par Unité de Consommation - mensuel en euros

Source : INSEE, DGI 2011



● Tendances d'évolution des revenus déclarés

Un renforcement des inégalités de revenus entre les ménages les plus pauvres et les plus riches depuis 2001

	1er décile			Médiane			9ème décile		
	2001	2011	Evolution 2001-11	2001	2011	Evolution 2001-11	2001	2011	Evolution 2001-11
Lannion	484	545	+61	1 315	1 631	+316	2 566	3 071	+505
Louannec	641	929	+288	1 457	1 902	+445	2 763	3 386	+624
Perros-Guirec	636	813	+177	1 405	1 830	+425	2 845	3 608	+763
Plestin-les-Grèves	553	726	+172	1 204	1 627	+423	2 288	2 990	+701
Pleumeur-Bodou	679	890	+211	1 341	1 818	+478	2 615	3 472	+857
Plouaret	433	631	+198	1 048	1 472	+424	1 918	2 535	+616
Ploubezre	607	786	+179	1 247	1 595	+348	2 223	2 718	+496
Ploumilliau	565	738	+173	1 162	1 499	+337	2 121	2 700	+579
Trébeurden	671	870	+199	1 455	1 842	+387	2 684	3 549	+864
Trégastel	654	852	+198	1 383	1 775	+393	2 488	3 290	+802
Lannion-Trégor-Communauté	594	727	+133	1 176	1 645	+469	2 654	3 160	+506
Côtes-d'Armor	518	686	+168	1 153	1 530	+377	2 188	2 811	+624
France Métropolitaine	456	577	+121	1 221	1 602	+381	2 495	3 247	+751

Source : INSEE, DGI 2001-2011

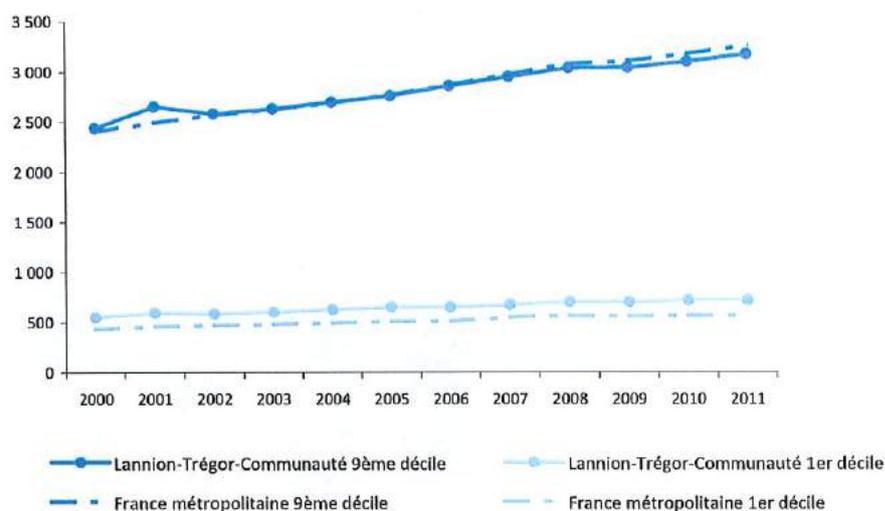
Entre 2001 et 2011, le revenu médian de Lannion-Trégor-Communauté a progressé moins vite que sur les Côtes-d'Armor et la France métropolitaine (respectivement + 377 € et + 381 € contre + 469 €).

De même, le revenu des ménages les plus fragiles économiquement (1er décile) a augmenté de 133 € (contre + 168 € sur le département et + 121 € en moyenne métropolitaine). En revanche, le revenu des ménages les plus aisés (9ème décile), a quant à lui progressé moins vite que sur les territoires de comparaison (+ 506 € contre + 624 € pour les Côtes-d'Armor et + 751 € pour la France métropolitaine).

A Lannion-Trégor-Communauté, comme partout ailleurs en métropole, le revenu des ménages les plus riches a progressé bien plus vite que celui des plus pauvres, marquant ainsi une accentuation des écarts de revenus entre les populations les plus pauvres et les plus riches, et entre les territoires.

Source : INSEE, DGI

Evolution de l'écart inter-déciles mensuel par UC en €



- Premiers impacts de la crise

	Lannion-Trégor-Communauté					Lannion-Trégor-Communauté	France métropolitaine
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2008-2011	2008-2011
1er décile	+359	-328	-1	+14	+12	+26	+12
2ème décile	+309	-256	+9	+28	+28	+64	+43
1er quartile	+814	-760	+18	+28	+24	+70	+53
3ème décile	+457	-389	+19	+29	+31	+78	+62
...
Médiane	-217	+305	+21	+40	+41	+102	+91
...
9ème décile	-1 052	+1 225	+1	+59	+70	+131	+177

Source : INSEE-DGI 2006-2011

Entre 2008 et 2011, le revenu des 10% des ménages les plus pauvres ont augmenté de 26 € alors que pour les 10% des ménages les plus riches la hausse a été de 131 €. Pour comparaison, en France métropolitaine les revenus des 10% des ménages les plus pauvres ont augmenté de 12 € tandis que les revenus des 10% des ménages les plus riches ont augmenté de 177€. En ce qui concerne le revenu médian, Lannion-Trégor-Communauté présente une hausse de 102 € (contre 91 € en moyenne métropolitaine).

- Évolution selon l'âge

De fortes augmentations des revenus pour les ménages de 60-74 ans entre 2000 et 2011

Age de la personne de référence du ménage	1er décile			Médiane			9ème décile		
	2000	2011	Evolution 2000-11	2000	2011	Evolution 2000-11	2000	2011	Evolution 2000-11
Moins de 30 ans	271	272	+2	943	1 232	+289	1 808	2 132	+324
30 - 39 ans	317	553	+236	1 137	1 517	+381	2 265	2 807	+542
40 - 49 ans	431	599	+169	1 270	1 563	+293	2 333	2 968	+635
50 - 59 ans	563	759	+196	1 613	1 884	+271	3 173	3 507	+334
60 - 74 ans	708	1 070	+362	1 322	1 953	+631	2 448	3 402	+954
75 ans et plus	590	882	+291	1 140	1 567	+427	2 159	2 794	+635
Lannion-Trégor-Communauté	550	727	+177	1 222	1 645	+423	2 439	3 160	+721
Côtes-d'Armor	489	686	+197	1 101	1 530	+429	2 100	2 811	+711
France Métropolitaine	435	577	+142	1 175	1 602	+427	2 407	3 247	+840

source: INSEE, DGI 2000-11

Au cours des années 2000, les revenus des ménages les plus pauvres mais aussi les plus riches de 60-74 ans ont fortement augmenté relativement aux autres âges (surtout les moins de 30 ans), creusant ainsi des écarts déjà marqués en 2000. Pour le 1er décile la hausse a été de 362 € (contre + 2 € pour les moins de 30 ans) et pour le 9ème décile elle a été de 954 € (contre 324 € pour les moins de 30 ans). Concernant le revenu médian, la hausse a été de 631 € contre 271 € pour les 50-59 ans.

● *Revenus déclarés selon le statut d'occupation du logement*

La moitié des locataires du parc social disposent d'un revenu avant prestations inférieur à 800 euros

Statut d'occupation du logement	Population fiscale en 2010	Ménages fiscaux 2010	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)									Ecart				
			1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles	
Lannion-Trégor-Communauté	locataires sociaux	4 192	2 159	21	297	432	505	639	798	930	1 097	1 215	1 291	1 564	783	1 543
	locataires du privé	12 368	6 536	411	709	840	915	1 130	1 320	1 504	1 699	1 840	1 971	2 457	1 000	2 045
	propriétaires	47 878	21 162	977	1 241	1 357	1 453	1 650	1 867	2 079	2 348	2 550	2 707	3 309	1 193	2 332
Côtes-d'Armor	locataires sociaux	31 540	16 377	47	320	440	521	676	815	963	1 125	1 214	1 314	1 573	774	1 526
	locataires du privé	118 407	59 765	376	667	768	867	1 045	1 219	1 389	1 576	1 681	1 808	2 207	913	1 830
	propriétaires	442 121	187 712	893	1 131	1 228	1 318	1 489	1 662	1 852	2 084	2 231	2 412	2 995	1 002	2 102
France Métropolitaine	locataires sociaux	8 921 003	3 668 853	180	445	538	622	784	949	1 123	1 315	1 422	1 546	1 904	884	1 724
	locataires du privé	15 120 843	7 359 688	336	645	765	878	1 091	1 294	1 503	1 746	1 892	2 071	2 671	1 127	2 335
	propriétaires	38 015 721	15 414 129	911	1 191	1 303	1 407	1 606	1 811	2 042	2 330	2 513	2 743	3 534	1 210	2 623

source: INSEE, DGI 2011

Quelque soit le décile considéré, le revenu des locataires du parc social est toujours inférieur à celui des locataires du privé, qui est lui-même toujours inférieur à celui des propriétaires.

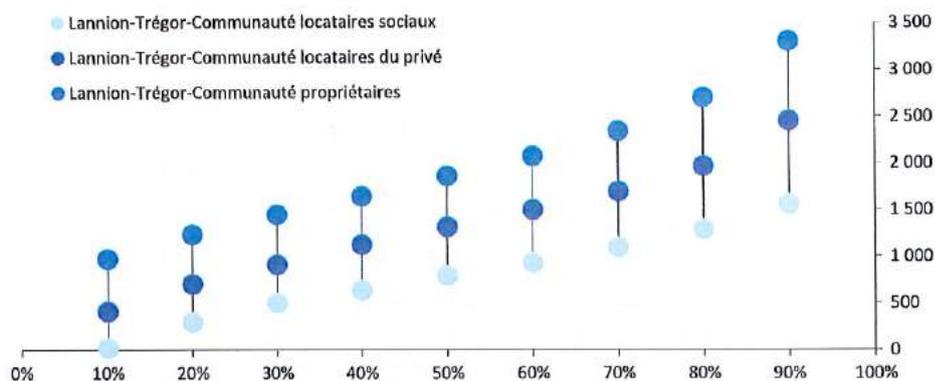
Plus le niveau de ressources augmente, plus l'écart entre les ménages s'accroît. Ainsi, sur Lannion-Trégor-Communauté, pour les 10% des ménages les plus pauvres, l'écart propriétaires/locataires sociaux est de 956 € tandis qu'il atteint 1 745 € pour les 10% des ménages les plus riches.

L'écart entre locataires du parc social et locataires du parc privé s'accroît également fortement avec les ressources. Alors que pour le 1er décile l'écart est relativement faible (390 €), les 10% des ménages locataires du parc privé les plus riches déclarent près de 892 € de plus que ceux du parc social.

Il est important de relever que sur Lannion-Trégor-Communauté la moitié des locataires du parc social disposent d'un revenu avant prestations inférieur à 800 euros contre moins de 20% des locataires du parc privé.

Niveaux de ressources des ménages propriétaires et locataires en 2011

Source : Insee, DGI



Prestations sociales

● Couverture des ménages par la CAF

31% des ménages couverts par les allocations de la CAF fin 2013

	Nombre d'allocataires de la CAF	Evolution 2009-2013		Taux de couverture des ménages par la CAF en %	Nombre de personnes couvertes par la CAF	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans par la CAF en %
		Effectifs	%			
Secteur 1	4 482	+159	+3,7	46,6	9 871	61,2
Secteur 2	3 046	-32	-1,0	24,9	8 503	48,8
Secteur 3	955	-14	-1,4	25,5	2 748	48,6
Secteur 4	729	+16	+2,2	33,4	2 474	56,1
Secteur 5	1 524	-21	-1,4	25,7	4 800	42,5
Secteur 6	267	-22	-7,6	11,7	708	19,4
Lannion-Trégor-Communauté	11 003	+86	+0,8	30,6	29 104	49,7
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	6 521	-73	-1,1	24,7	19 233	45,3
Côtes-d'Armor	90 265	+2 166	+2,5	33,9	246 926	53,3

Sources : Cnaf 2013 et Insee RP 2011

A la fin de l'année 2013, 11 000 ménages sont allocataires de la CAF sur Lannion-Trégor-Communauté. Ainsi 31% des ménages recensés par l'Insee en 2011 sont couverts. Ce taux de couverture atteint 47% sur le Secteur 1 (Lannion) contre 12% sur le Secteur 6. Au cours des cinq dernières années, le nombre de ménages est resté stable sur Lannion-Trégor-Communauté (+0,8%).

● Dépendance aux prestations

11% des allocataires de la CAF totalement dépendants des prestations sociales fin 2013

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%*	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Secteur 1	4 482	1 086	24,2	631	14,1	+112	+11,5
Secteur 2	3 046	550	18,1	293	9,6	+101	+22,5
Secteur 3	955	169	17,7	86	9,0	+25	+17,4
Secteur 4	729	96	13,2	46	6,3	+21	+28,0
Secteur 5	1 524	260	17,1	154	10,1	+21	+8,8
Secteur 6	267	64	24,0	37	13,9	+8	+14,3
Lannion-Trégor-Communauté	11 003	2 225	20,2	1 247	11,3	+288	+14,9
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	6 521	1 139	17,5	616	9,4	+176	+18,3
Côtes-d'Armor	90 265	16 847	18,7	9 599	10,6	+645	+4,0

*Evolution 2009-2013

Source : Cnaf 2013

Fin 2013, 20% des allocataires qui vivent sur Lannion-Trégor-Communauté présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales, soit 2 225 allocataires. Le nombre d'allocataires fragiles a augmenté de 15% sur Lannion-Trégor-Communauté depuis 2009, soit près de 300 allocataires supplémentaires. La hausse relative la plus élevée s'observe sur le Secteur 4 (+28%, soit 21 allocataires de plus). Plus de la moitié d'entre eux disposent de revenus intégralement constitué de prestations sociales. Ainsi, 11% des allocataires de la CAF (soit 1 247 ménages) ont un revenu constitué à 100% de prestations sociales. Ce ratio atteint 14% sur les Secteurs 1 (Lannion) et 6.

Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • Prestations sociales CAF

● Les minima sociaux

6% des ménages couverts par les minima sociaux fin 2013

	Allocataires des minima sociaux	Evolution 2009-2013		Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF		Taux de couverture des ménages en %	
		Effectif	%		AAH	RSA socle*	AAH	RSA socle*
Secteur 1	1 032	+112	+12,2	10,7	516	516	5,4	5,4
Secteur 2	552	+100	+22,1	4,5	264	288	2,2	2,4
Secteur 3	183	+19	+11,6	4,9	87	96	2,3	2,6
Secteur 4	78	+3	+4,0	3,6	39	39	1,8	1,8
Secteur 5	280	+20	+7,7	4,7	136	144	2,3	2,4
Secteur 6	68	+5	+7,9	3,0	39	29	1,7	1,3
Lannion-Trégor-Communauté	2 193	+259	+13,4	6,1	1 081	1 112	3,0	3,1
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	1 161	+147	+14,5	4,4	565	596	2,1	2,3
Côtes-d'Armor	19 065	+2 655	+16,2	7,2	9 329	9 736	3,5	3,7

* Socle seul majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré

Sources : Cnaf 2013 et Insee RP 2011

A la fin de l'année 2013, 6% des ménages recensés sur Lannion-Trégor-Communauté sont couverts par les minima sociaux (AAH et RSA Socle), soit 2 193 allocataires. Les deux minima regroupent quasiment le même nombre d'allocataires. Au cours de la période 2009-2013, le nombre d'allocataires a augmenté de 13%, soit 259 allocataires supplémentaires.

Le taux de couverture oscille entre 3% pour le Secteur 6 et 11% pour le Secteur 1 (Lannion).

● Revenu de solidarité active

● RSA global (socle et activité)

4% des ménages couverts par le revenu de Solidarité Active fin 2013

	Allocataires RSA global*	Evolution 2009-2013		Taux de couverture des ménages en %	personnes couvertes RSA global*	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans en %
		effectif	%			
Secteur 1	695	+106	+18,0	7,2	1 369	8,5
Secteur 2	422	+126	+42,6	3,5	746	4,3
Secteur 3	128	+26	+25,5	3,4	271	4,8
Secteur 4	74	+24	+48,0	3,4	171	3,9
Secteur 5	211	+27	+14,7	3,6	428	3,8
Secteur 6	37	+7	+23,3	1,6	75	2,1
Lannion-Trégor-Communauté	1 567	+316	+25,3	4,4	3 060	5,2
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	872	+210	+31,7	3,3	1 691	4,0
Côtes-d'Armor	13 218	+3 146	+31,2	5,0	27 178	5,9

* Socle seul majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré + Activité seul majoré et non majoré

Sources : Cnaf 2013 et Insee RP 2011

Fin 2013, 1 567 allocataires bénéficient du Revenu de Solidarité Active sur Lannion-Trégor-Communauté, soit 4% des ménages recensés par l'Insee. Ce taux de couverture varie de 2% pour le Secteur 6 à 7% pour le Secteur 1 (Lannion). Le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 25% sur Lannion-Trégor-Communauté depuis 2009 (soit 316 allocataires de plus).

Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • Minima sociaux CAF • AAH • RSA

• Les revenus garantis (minima sociaux et RSA activité)

7% des ménages bénéficient d'un revenu garanti fin 2013

	Allocataires bénéficiaires d'un revenu garanti*	Evolution 2009-2013		Taux de couverture des ménages par les revenus garantis en %	Personnes couvertes par un revenu garanti*	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans par les revenus garantis en %
		effectif	%			
Secteur 1	1 211	+122	+11,2	12,6	2 014	12,5
Secteur 2	686	+145	+26,8	5,6	982	5,6
Secteur 3	215	+20	+10,3	5,7	364	6,4
Secteur 4	113	+22	+24,2	5,2	179	4,1
Secteur 5	347	+24	+7,4	5,8	642	5,7
Secteur 6	76	+5	+7,0	3,3	134	3,7
Lannion-Trégor-Communauté	2 648	+338	+14,6	7,4	4 315	7,4
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	1 437	+216	+17,7	5,5	2 301	5,4
Côtes-d'Armor	22 547	+3 299	+17,1	8,5	36 890	8,0

* il s'agit des allocataires bénéficiaires d'au moins une aide parmi : RSA - RMI - API - AAH

Sources : Cnaf 2013 et Insee RP 2011

En 2013, 2 648 allocataires bénéficient d'un revenu minimum garanti sur Lannion-Trégor-Communauté, soit 7% des ménages recensés par l'Insee. Le nombre d'allocataires bénéficiant de ce minimum garanti a augmenté de 15% sur Lannion-Trégor-Communauté depuis 2009. Le taux de couverture dans les secteurs varie du simple au quadruple. Avec 13%, il est maximal sur le Secteur 1 (Lannion) et n'atteint que 3% sur le Secteur 6.

• Couverture maladie universelle complémentaire

Plus de 1600 personnes sont couvertes par la CMU-C en 2013

	CMU-C		Taux de couverture par la CMU-C en %	
	Personnes couvertes par la CMU-C	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	Moins de 18 ans	18-24 ans*
Secteur 1	1 163	7,2	13,5	6,4
Secteur 2	363	2,1	2,5	4,3
Secteur 3	nd	nd	nd	nd
Secteur 4	40	0,9	1,4	0,6
Secteur 5	57	0,5	0,7	0,3
Secteur 6	nd	nd	nd	nd
Lannion-Trégor-Communauté	1 623	2,8	4,4	4,0
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	460	1,1	1,3	1,8
Côtes-d'Armor	9 881	2,1	3,2	3,0

* données estimées

Sources : Cnam-ts 2013 et Insee RP 2011

nd : données non disponibles

En 2013, 1 623 personnes sont couvertes par la CMU-C sur Lannion-Trégor-Communauté, soit 3% de la population des moins de 65 ans. Sur l'ensemble des territoires observés, cette part varie de 0,5% sur le Secteur 5 à 7% sur le Secteur 1 (Lannion).

Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • RSA • Revenus garantis

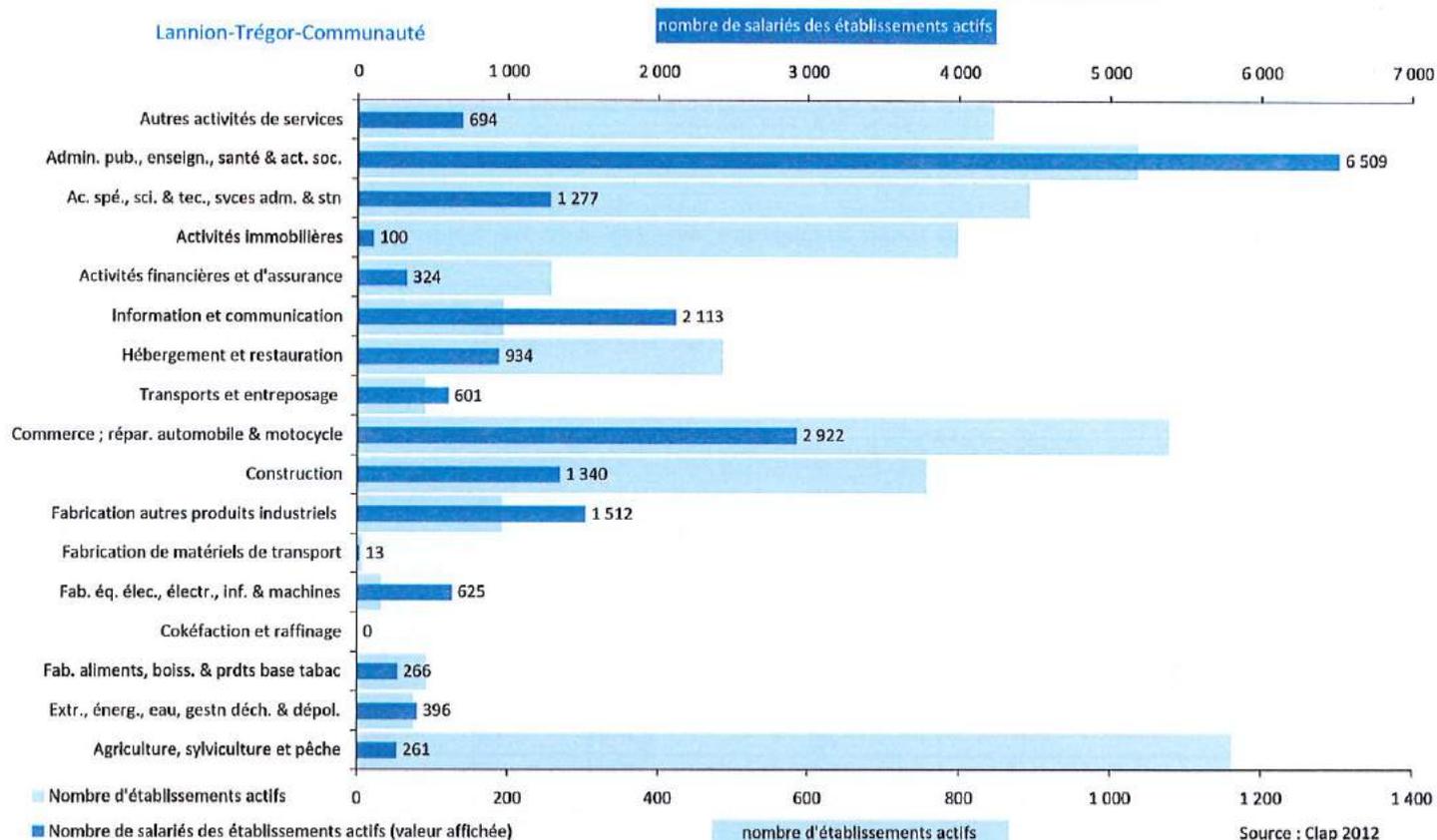
Le capital économique

● Implantation des entreprises

● Établissements et salariés

2,5 salariés en moyenne par établissement actif en 2012

Nombre d'établissements et de salariés selon les secteurs d'activité (NES17)



Lannion-Trégor-Communauté	Nombre d'établissements actifs	Nombre de salariés des établissements actifs	Nombre moyen de salariés par établissement actif
Agriculture, sylviculture, pêche	1 161	261	0,2
Industrie	396	2 812	7,1
Construction	756	1 340	1,8
Commerce, transports et services divers	4 633	8 965	1,9
Admin.pub., enseign., santé & act.soc.	1 035	6 509	6,3
Ensemble des secteurs d'activité	7 981	19 887	2,5

Source : Clap 2012

Les salariés du secteur «administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale», au nombre de 6 510 en 2012, représentent 33% de l'ensemble des salariés de Lannion-Trégor-Communauté.

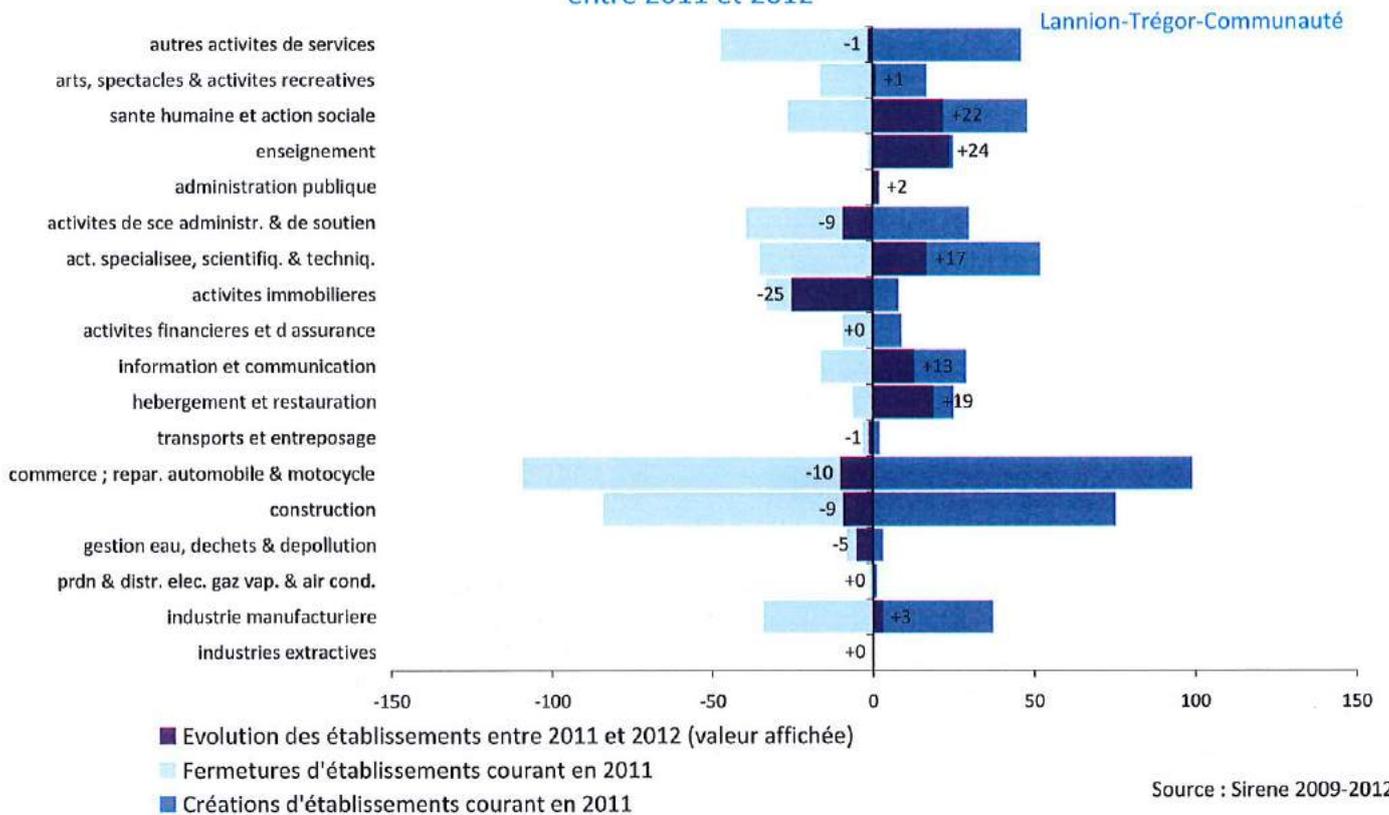
Le secteur «commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles» regroupe 15% des salariés de Lannion-Trégor-Communauté en 2012. On note une forte représentation des salariés du secteur «information et communication» au regard de celle observée en moyenne en France métropolitaine (11% contre 3%).

Notions définies dans le lexique :

• Connaissance local de l'appareil productif (CLAP) • Nomenclature économique de synthèse (NES)

• Évolution des établissements

Evolution du nombre d'établissements par secteur d'activité (NES21) entre 2011 et 2012



Globalement le nombre d'établissements a augmenté entre 2011 et 2012 sur Lannion-Trégor-Communauté. L'évolution du nombre d'établissements correspond à la différence entre les créations d'établissements et les fermetures d'établissements. On recense, au cours de l'année 2011, 506 créations d'établissements sur Lannion-Trégor-Communauté pour 465 fermetures d'établissements. Le volume de renouvellement des établissements (créations et fermetures) varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre. La plus grande évolution du nombre d'établissements a été observée sur le secteur activités immobilières qui a perdu 25 établissements entre 2011 et 2012.

Notions définies dans le lexique :

• Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE) • Nomenclature économique de synthèse (NES)

● Polarisation de l'emploi

Un nombre d'emplois équivalent à la population active occupée sur le territoire

	Emplois (au lieu de travail)	Actifs occupés (au lieu de résidence)	Taux de polarisation (Emplois LT / Actifs occupés LR)
Secteur 1	15 225	7 338	2,07
Secteur 2	5 689	8 264	0,69
Secteur 3	1 682	2 696	0,62
Secteur 4	793	2 141	0,37
Secteur 5	2 341	5 624	0,42
Secteur 6	956	1 813	0,53
Lannion-Trégor-Communauté	26 686	27 876	0,96
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	11 461	20 537	0,56
Côtes-d'Armor	221 393	231 017	0,96
France Métropolitaine	25 753 053	26 127 493	0,99

Source : Insee RP 2011

	Taux de polarisation par catégorie socio-professionnelle (Emplois de la CSP LT / Actifs occupés de la CSP LR)					
	Agriculteurs- exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Secteur 1	1,44	1,53	2,32	2,05	2,03	2,00
Secteur 2	0,91	0,96	0,28	0,66	0,88	0,95
Secteur 3	0,99	0,98	0,36	0,35	0,83	0,72
Secteur 4	0,84	0,78	0,15	0,27	0,34	0,45
Secteur 5	1,00	0,57	0,23	0,30	0,32	0,48
Secteur 6	0,92	0,78	0,49	0,45	0,63	0,31
Lannion-Trégor-Communauté	0,98	0,98	0,96	0,92	0,99	0,92
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	0,97	0,85	0,28	0,47	0,63	0,62
Côtes-d'Armor	0,99	0,98	0,94	0,95	0,96	0,96
France Métropolitaine	1,00	0,99	0,98	0,99	0,99	0,98

Source : Insee RP 2011

Sur Lannion-Trégor-Communauté, le nombre d'emplois est équivalent à la population active occupée résidente. Les départs quotidiens vers le lieu de travail sont aussi nombreux que les arrivées quotidiennes d'actifs occupés.

On recense sur Lannion-Trégor-Communauté 26 690 emplois pour 27 880 actifs occupés résidents.

● Navettes domicile-travail

84% des actifs occupés travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté y vivent également

Lieux de travail et de résidence

	Lieu de résidence des personnes travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté	Lieu de travail des personnes résidant sur Lannion-Trégor-Communauté
Lannion-Trégor-Communauté	22 560	
Autres communes des Côtes-d'Armor	3 405	3 570
Autres départements	1 008	2 107
Total actifs occupés	26 973	28 237

Source : Insee RP 2011, fichiers détails

Lieu de résidence des actifs occupés travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté

Lieu de résidence (code & nom commune)	agriculteurs-exploitants	artisans, commerçants, chefs d'entreprises	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	Total	% Total
Lannion-Trégor-Communauté	871	2 164	4 432	5 017	6 384	3 693	22 560	83,6
<i>Les 10 premières communes des Côtes-d'Armor (par ordre décroissant de l'effectif total des actifs occupés résidant sur la commune)</i>								
22004 Bégard	8	n.s.	40	117	101	129	400	1,5
22135 Louargat		12	12	40	56	52	172	0,6
22166 Penvénan		20	24	44	36	32	158	0,6
22028 Camlez	n.s.		16	41	45	45	152	0,6
22101 Langoat	n.s.	n.s.	12	48	48	32	148	0,5
22221 Plouguiel			20	20	44	44	127	0,5
22110 Lanmérin	n.s.	16	12	24	36	24	116	0,4
22362 Tréguler		12	21	21	37	25	116	0,4
22042 Coatréven		8	23	26	23	15	94	0,3
22247 Pommerit-Jaudy			16	16	28	28	89	0,3
<i>Autres communes d'autres départements</i>								
29151 Morlaix			22	13	11	26	73	0,3
29133 Locquirec		8	8	21	n.s.	30	72	0,3
29199 Plouigneau		n.s.	12	25	12	16	70	0,3
29182 Plouégat-Guérand		n.s.	12	24	8	20	68	0,3
35288 Saint-Malo			n.s.	n.s.	36	13	58	0,2
Ensemble des actifs occupés travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté	910	2 376	5 188	6 211	7 509	4 779	26 973	100,0

n.s. : non significatif

Source : Insee RP 2011, fichiers détails

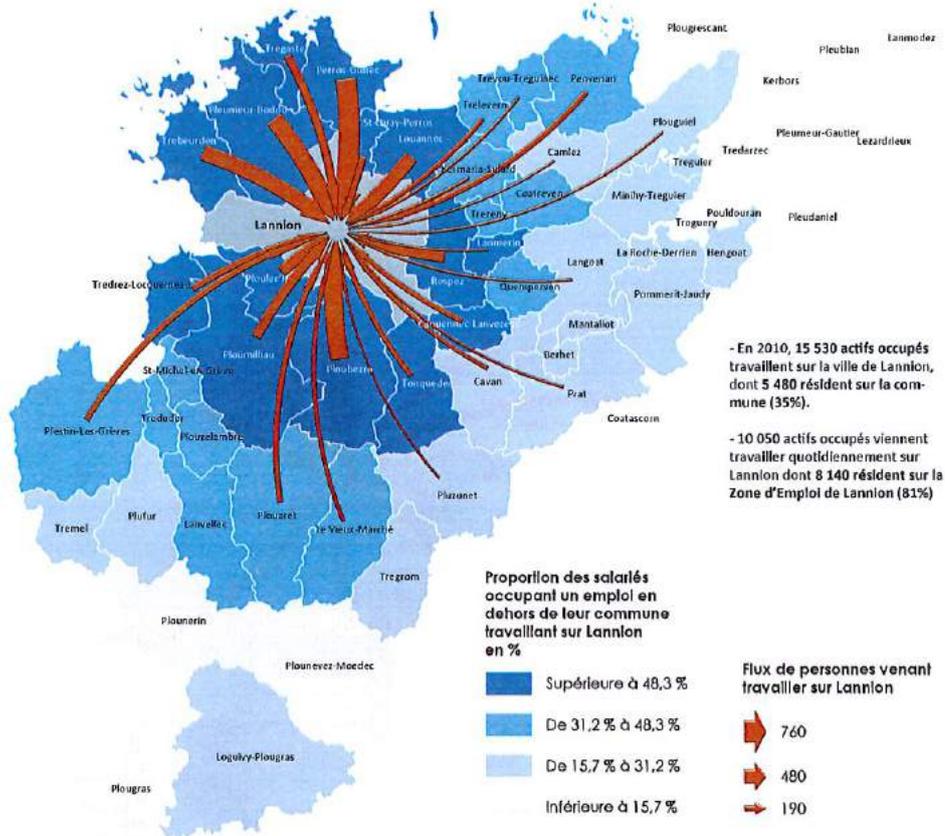
Parmi les 26 973 actifs occupés travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté, 22 560 résident également sur l'intercommunalité. Ainsi Lannion-Trégor-Communauté attire quotidiennement, via les navettes domicile-travail, 4 413 personnes résidant sur d'autres communes (soit 16% des actifs occupés travaillant sur l'intercommunalité).

17% des personnes ne résidant pas sur Lannion-Trégor-Communauté mais y travaillant sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures contre 20% pour les sédentaires (résidant et travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté), 27% sont des professions intermédiaires (contre 22% pour les sédentaires), 25% des employés (28% pour les actifs occupés vivant sur l'intercommunalité) et 25% des ouvriers (contre 16% pour les sédentaires).

Notions définies dans le lexique :

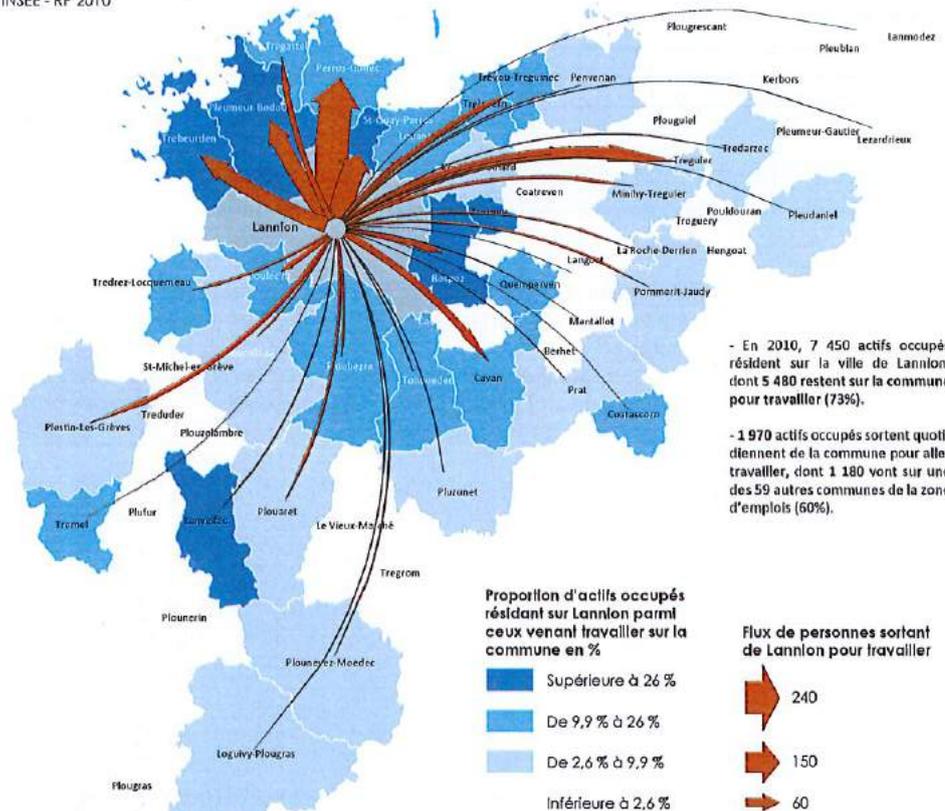
- Actifs occupés

Les migrations quotidiennes d'actifs occupés venant des communes de la Zone d'emploi sur la ville de Lannion
INSEE - RP 2010



Lecture : 64 % des salariés sortant quotidiennement de Ploubezre(pleu de leur résidence) vont travailler Lannion

Les migrations quotidiennes d'actifs occupés résidant sur Lannion et allant travailler sur une autre commune de la zone d'emplois
INSEE - RP 2010



Lecture : 15% des salariés venant quotidiennement travailler sur Ploubazre (pleu de leur travail) viennent de Lannion (les salariés résidant et travaillant sur la commune ne sont pas inclus dans le ratio)

Lieu de travail des actifs occupés résidant sur Lannion-Trégor-Communauté

Lieu de travail (code & nom commune)	agriculteurs- exploitants	artisans, commerçants, chefs d'entreprises	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	Total	% Total
Lannion-Trégor-Communauté	871	2 164	4 432	5 017	6 384	3 693	22 560	79,9
<i>Les 10 premières communes des Côtes-d'Armor (par ordre décroissant de l'effectif total des actifs occupés travaillant sur la commune)</i>								
22004 Bégard	n.s.	31	59	169	168	77	509	1,8
22070 Guingamp		13	88	144	97	118	460	1,6
22278 Saint-Brieuc	n.s.	20	65	143	49	31	312	1,1
22362 Tréguier			97	95	89	31	312	1,1
22162 Paimpol		13	38	48	49	27	175	0,6
22247 Pommerit-Jaudy	n.s.	n.s.	20	42	12	25	107	0,4
22005 Belle-Isle-en-Terre			n.s.	44	40	13	101	0,4
22152 Minihy-Tréguier		12	n.s.	37	24	21	98	0,3
22166 Penvénan	n.s.	5	n.s.	18	40	24	95	0,3
22225 Ploumagoar		n.s.		15	24	47	90	0,3
<i>Autres communes d'autres départements</i>								
29151 Morlaix		8	46	118	84	150	406	1,4
29067 Guerlesquin		8	11	17	12	156	204	0,7
35238 Rennes		n.s.	50	41	6		101	0,4
29254 Saint-Martin-des-Champs		8	n.s.	12	28	24	76	0,3
29019 Brest		8	17	17	19	12	73	0,3
Ensemble des actifs occupés résidant sur Lannion-Trégor Communauté	927	2 431	5 383	6 727	7 568	5 201	28 237	100,0

n.s. : non significatif

Source : Insee RP 2011, fichiers détails

Parmi les 28 237 actifs occupés résidant sur Lannion-Trégor-Communauté, 5 677 travaillent en dehors de l'intercommunalité. Ils représentent ainsi 20% de la population active occupée de Lannion-Trégor-Communauté.

Les actifs occupés travaillant en dehors de l'intercommunalité sont pour 17% d'entre eux des cadres ou professions intellectuelles supérieures (contre 20% pour ceux travaillant sur Lannion-Trégor-Communauté), 30% appartiennent à la catégorie « professions intermédiaires » (contre 22% pour les sédentaires), 21% sont employés (contre 28% pour les actifs occupés travaillant sur l'intercommunalité) et 27% sont ouvriers (contre 16% pour les sédentaires).

Notions définies dans le lexique :

- Actifs occupés

Formation

● Bas et hauts niveaux de formation

31% des personnes de 15 ans et plus non scolarisées avec de bas niveaux de formation

	Population de 15 ans et plus non scolarisée en 2011	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Bac + 2 et plus			
		Effectifs bas niveaux de formation 2011	Poids des bas niveaux de formation en %*			Effectifs hauts niveaux de formation	Poids des hauts niveaux de formation en %*		
			1999	2006	2011		1999	2006	2011
Secteur 1	14 513	4 006	39,8	32,7	27,6	4 574	24,7	29,3	31,5
Secteur 2	19 989	5 692	42,8	33,1	28,5	6 155	22,1	28,4	30,8
Secteur 3	6 428	2 327	52,4	41,7	36,2	1 451	12,9	19,2	22,6
Secteur 4	3 820	1 057	43,0	32,4	27,7	981	16,6	23,0	25,7
Secteur 5	10 259	3 579	51,8	40,1	34,9	2 236	12,2	17,7	21,8
Secteur 6	3 888	1 562	56,7	46,4	40,2	691	10,3	15,8	17,8
Lannion-Trégor-Communauté	58 897	18 224	45,7	36,0	30,9	16 088	18,8	24,5	27,3
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	44 384	14 218	47,6	37,1	32,0	11 513	17,0	23,0	25,9
Côtes-d'Armor	448 743	155 276	49,4	40,3	34,6	97 456	13,9	18,6	21,7
France Métropolitaine	45 859 719	15 559 706	46,4	38,5	33,9	11 819 859	18,0	22,4	25,8

* Parmi les 15 ans et plus non scolarisés

Source : Insee RP

On recense en 2011, sur Lannion-Trégor-Communauté, 18 220 adultes de 15 ans et plus (hors études en cours) de bas niveaux de formation. Ils représentent 31% de la population non scolarisée, soit une proportion proche de celle observée au niveau métropolitain.

Le poids le plus élevé de hauts niveaux de formation se retrouve sur le Secteur 1 (Lannion), où les 4 570 personnes de niveau bac+2 et plus représentent 32% de la population non scolarisée. Le poids le plus faible observé est de 18% pour le Secteur 6.

Notions définies dans le lexique :

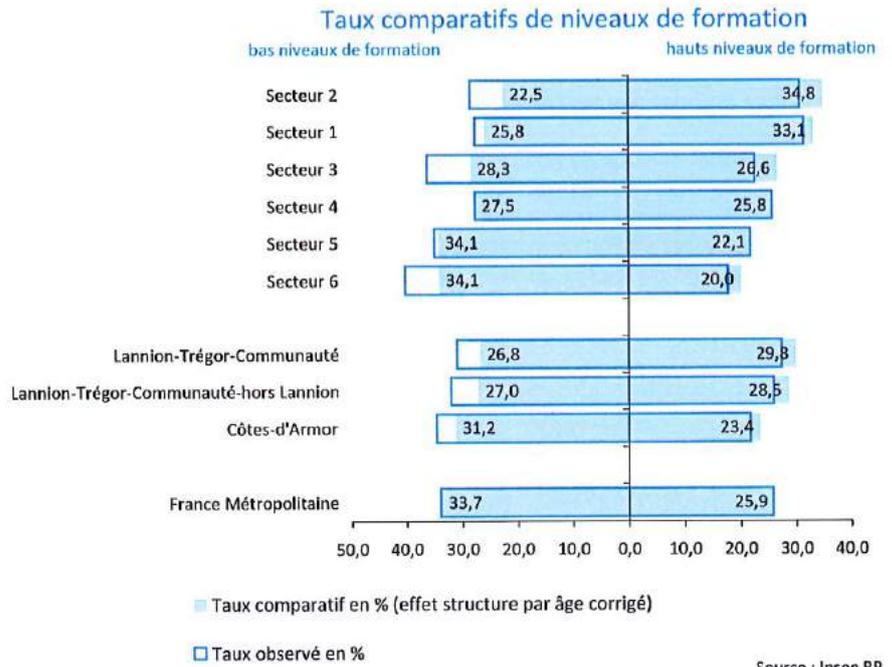
• Population non scolarisée • Bas niveaux de formation • Hauts niveaux de formation

● Taux comparatifs de niveaux de formation

Le graphique ci-contre présente les taux comparatifs de niveaux de formation calculés en 2011 comparés aux poids des bas et hauts niveaux de formation observés à cette même date. Il met en évidence l'effet de la structure par âge des territoires sur la proportion observée des niveaux de formation. En effet, puisque les populations les plus âgées ont tendance à présenter des niveaux de formation plus faibles (compte tenu de l'augmentation de la poursuite d'études observée chez les générations les plus jeunes), les territoires les plus âgés sont souvent ceux sur lesquels les niveaux de formation observés sont les plus faibles. Les taux comparatifs de hauts et bas niveaux de formation correspondent aux taux qui seraient observés sur les territoires si la structure par âge du territoire était la même que celle observée en moyenne en France métropolitaine.

La structure par âge de la population non scolarisée de Lannion-Trégor-Communauté est plus âgée que celle observée en moyenne en France métropolitaine.

Une fois éliminé l'effet structure par âge du territoire, le poids des hauts niveaux de formation de Lannion-Trégor-Communauté apparaît plus élevé que celui observé en France métropolitaine en 2011.



Notions définies dans le lexique :

- Population non scolarisée
- Bas niveaux de formation
- Hauts niveaux de formation
- Taux comparatifs de niveaux de formation

● Écarts à la moyenne nationale

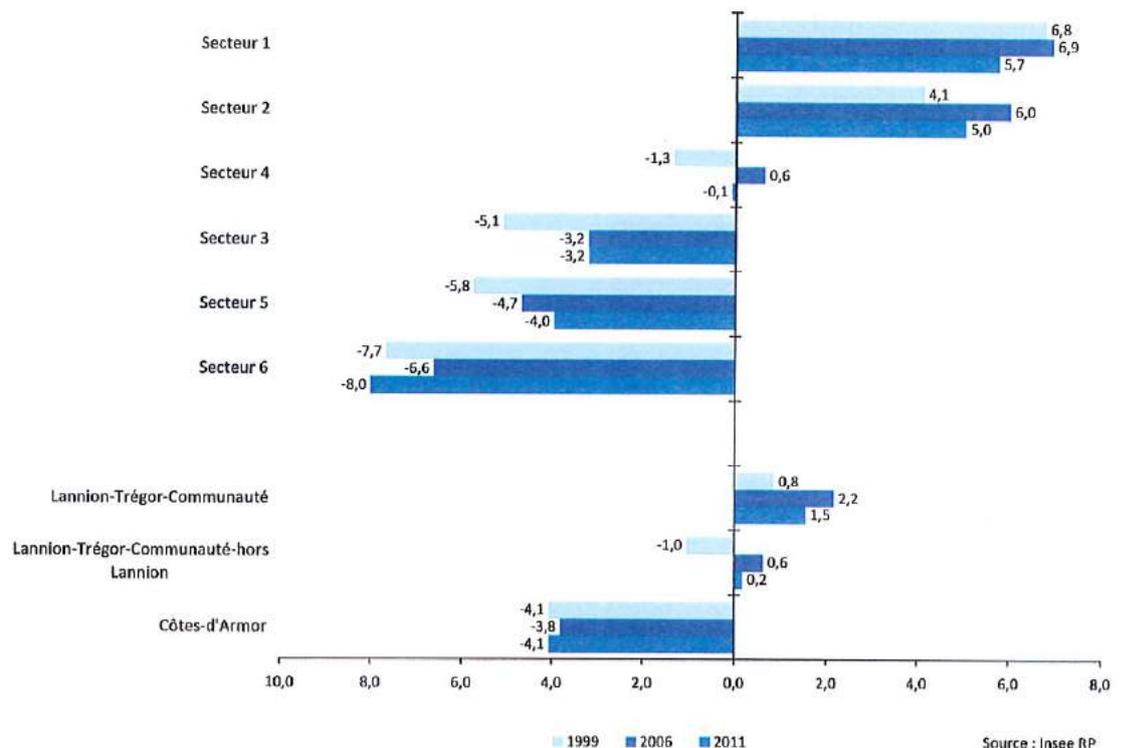
Une évolution du poids des hauts niveaux de formation plus rapide qu'en moyenne métropolitaine

Le graphique ci-dessous compare le poids des hauts niveaux de formation observés à chaque recensement aux taux observés au niveau métropolitain pour les années correspondantes. L'écart représenté graphiquement est un écart en points.

Le poids des hauts niveaux de formation observé en moyenne en France métropolitaine en 2006 était de 22,4%, contre 25,8% en 2011. Ce poids était de 25% en 2006 sur Lannion-Trégor-Communauté, et 27% en 2011. Ainsi, entre 2006 et 2011 le poids des hauts niveaux de formation a augmenté sur Lannion-Trégor-Communauté comme en moyenne nationale. L'écart en points entre le poids des hauts niveaux de formation observé en France métropolitaine et celui observé sur Lannion-Trégor-Communauté s'est accentué entre 2006 et 2011, il est passé de 2 points en 2006 (25 - 22,4) à 2 points en 2011 (27 - 25,8).

Ainsi, Lannion-Trégor-Communauté a vu sa situation en terme de niveaux de formation s'améliorer plus vite qu'en moyenne nationale (la dynamique est plus rapide qu'en moyenne nationale).

Écarts à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation



● Écarts entre hommes et femmes

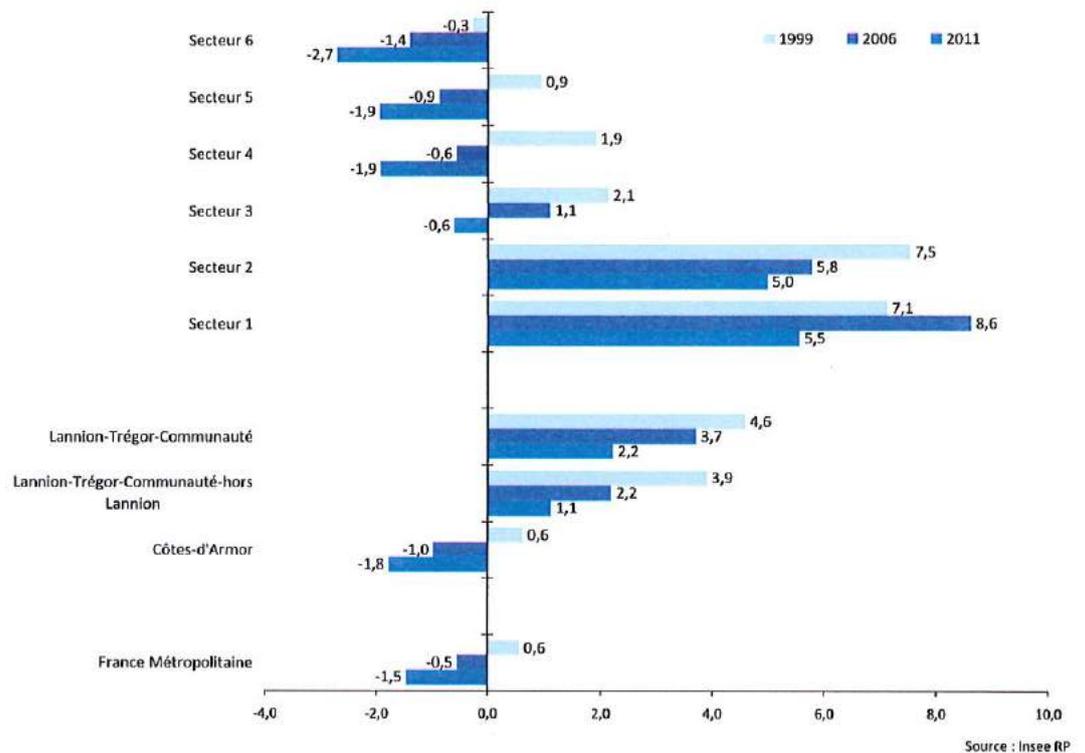
Des écarts entre hommes et femmes en matière de hauts niveaux de formation qui se réduisent depuis 1999

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des écarts entre hommes et femmes sur le poids des hauts niveaux de formation. Les écarts positifs correspondent à un poids des hauts niveaux de formation chez les hommes supérieur à celui des femmes. Inversement, l'écart est négatif lorsque le poids observé chez les hommes est inférieur à celui des femmes.

Entre 1999 et 2011, en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont inversés. En effet, si en 1999 la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 0,6 points à celle observée chez les femmes, en 2011 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 1,5 points à celle observée chez les hommes.

Sur le Secteur 6, l'écart entre le poids des hauts niveaux de formation des hommes et des femmes est très faible.

Écarts entre hommes et femmes du poids des hauts niveaux de formation



Offre médicale

Nombre d'équipements	Fonctions médicales et paramédicales libérales				Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants*
	Médecins généralistes	Dentistes	Infirmiers	Pharmacies	
Secteur 1	24	19	16	8	1,2
Secteur 2	29	17	53	11	1,2
Secteur 3	8	5	18	3	1,0
Secteur 4	3	1	6	2	0,6
Secteur 5	9	2	19	4	0,7
Secteur 6	3	1	9	2	0,6
Lannion-Trégor-Communauté	76	45	121	30	1,0
Lannion-Trégor-Communauté-hors Lannion	52	26	105	22	0,9
Côtes-d'Armor	559	330	771	222	0,9

* Population au RP

Sources : Insee BPE 2012 et Insee RP 2011

76 médecins généralistes sont implantés sur Lannion-Trégor-Communauté, soit un taux de couverture de la population de 1 médecin pour 1 000 habitants.

Notions définies dans le lexique :

- Base permanente des équipements